

AVIS DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Report de la séance du jeudi 24 septembre 2026

au Lundi 28 septembre 2026 à 19h00

Salle du conseil — Mairie de Cornillon-Confoux

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public.

Conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales, la présente convocation a été adressée à tous les membres du conseil municipal au moins 3 jours francs avant la séance.

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 juin 2026
- Information du conseil municipal relative à la protection fonctionnelle du maire
- Motion de soutien au Maire à la suite des violences dont il a été victime dans l'exercice de ses fonctions
- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Création du Conseil Municipal des Jeunes
- Instauration de la Taxe d'habitation sur la vacance des locaux d'habitation
- ONF : mandat facturation électronique
- Territoire d'énergie 13 : convention financement de travaux (Route de Confoux RD70 – Poste Pinède)
- Réactualisation du règlement intérieur de l'Espace Pièle
- Mission locale : Désignation d'un représentant
- Election des membres de la Commission d'appel d'offres
- Décisions du Maire
- Questions diverses : Procédures juridiques en cours
 - Projet Epicerie
 - Comité Communal Feux de Forêt (CCFF)